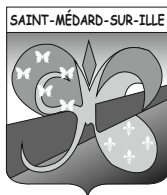


Bulletin d'informations



Saint-Médard-sur-Ille

N°30 Septembre 2017

Sommaire

Edito	p. 1
Conseils municipaux	p. 2
Élections	p. 3
Vœux du maire.....	p. 3
Aménagement provisoire.....	p. 4
Affaires scolaires.....	p. 4
3 ^e journée citoyenne.....	p. 5
Médailles du travail	p. 5
Orchestre à l'école	p. 5
Avant projet : rénovations.....	p. 6
Semaine sans pesticides.....	p. 7
Fête de la musique.....	p. 7
SNCF : horaire.....	p. 7
Bibliothèque	p. 8
Pass'réno.....	p. 9
GPAS 2017.....	p. 10
ADMR.....	p. 10
Vie Associative.....	p. 11-13
Vie Quotidienne.....	p. 14-15
État-Civil / Urbanisme	
Agenda.....	p. 16

Bulletin d'informations de Saint-Médard-sur-Ille

Siège social : 2, rue de la Mairie
35250 Saint-Médard-sur-Ille
Tél. 02 99 55 23 53 - Fax 02 99 55 67 00
Courriel : mairie@smdsi.fr
Site : www.saint-medard-sur-ille.fr

Responsable de publication :
Lionel Van Aertryck

Rédaction Commission
Communication :
Chantal Hulaud,
Laurence Moiré,
Romain Lemarchand,
Julien Bailleul,
Stéphane Quernec.

Création & Impression :
Imp. **atmco** IMPRIM'VERT

Impression encres végétales
sur papier 100 % recyclé



Edito

Septembre, c'est la rentrée.

Le mois de septembre est traditionnellement celui de la fin des vacances pour les plus chanceux qui ont pu en bénéficier et de la reprise des activités quotidiennes. En effet, après la pause estivale durant laquelle nous nous sommes tous un peu éparpillés, aux quatre coins de l'été, à la recherche de chaleur humaine ou solaire, de calme et de repos, ou tout simplement d'un peu de temps pour soi, la vie va reprendre son rythme de croisière. Une nuance est toutefois à noter par rapport à l'année dernière à la même époque, le capitaine du navire a changé. Un nouvel équipage l'accompagne, ainsi que des promesses de réformes nombreuses et dont les mises en œuvre s'annoncent rapides : suppression de la taxe d'habitation pour 80% des habitants, augmentation de la contribution des collectivités au déficit des dépenses publiques de 13 milliards (au lieu de 10), réforme de la semaine des 4 jours et demi à l'école, ... L'objectif d'éviter la prochaine tempête est louable et nous devons évidemment nous préparer à relever les défis qui menacent aujourd'hui notre «vivre ensemble» : terrorisme, changement climatique, création d'emplois et économie, amélioration de l'habitat, diminution des pollutions et de leur impact sur notre santé, ...

Toutes les décisions qui seront prises se déclineront sur notre vie quotidienne. La première décision sur laquelle nous avons eu, en tant qu'élus à nous positionner concerne les rythmes scolaires. En moins d'un mois les communes, les conseils d'école, les délégués de parents d'élèves devaient se prononcer sur un retour aux quatre jours d'école dès la rentrée 2017. L'avis formulé devait ensuite être remonté au directeur d'académie à qui il revenait d'accorder ou pas la demande de modification. Les avis sont largement partagés sur l'intérêt pour les enfants de ce passage forcé à 9 demi-journées. Néanmoins, et après concertation auprès de nos enseignants et des délégués de parents de la commune, nous avons collectivement convenu qu'il aurait été précipité de modifier ce qui a déjà été mis en place et qui fonctionne correctement. Cela ne peut se faire sans avoir pris le temps de la réflexion et de la mesure des impacts pour les services municipaux (contrat des agents d'animation), pour l'organisation scolaire, pour l'organisation des parents et bien sûr, pour le bien-être des enfants. Aussi, cette réforme-là attendra encore quelques mois qui seront mis à profit pour affiner notre réflexion et donc notre décision.

S'il est encore difficile de savoir si cette mise en œuvre locale sera représentative des futures décisions sur lesquelles nous devons nous positionner, elle n'en demeure pas moins riche d'enseignements. La recherche d'efficacité ne doit pas toujours se faire en privilégiant la vitesse au détriment de la réflexion. La stabilité, ou tout au moins la progressivité, sont aussi des facteurs importants à considérer pour que les réformes atteignent leurs objectifs, ce qui passe aussi par une acceptation collective.

Bonne reprise à tous,

Le maire, Lionel Van Aertryck

> Vie Municipale

Synthèse du conseil municipal de avril à juillet 2017

4 avril 2017

Le conseil municipal :

> Le compte administratif commune 2016 possède un excédent de fonctionnement de 198 850.18 €, et un déficit d'investissement de 229 574.02 €. Le conseil municipal affecte l'excédent de fonctionnement en investissement, quant au déficit d'investissement, il est également reporté en investissement.

> Le compte administratif assainissement 2016 possède un excédent de fonctionnement de 10 675.87 € et un déficit d'investissement de 14 130.63 €. Le conseil municipal affecte l'excédent de fonctionnement en fonctionnement, quant au déficit d'investissement, il est également reporté en investissement.

> Le compte administratif lotissement 2016 possède un excédent de fonctionnement de 189 155.70 €, et un excédent d'investissement de 205 199.29 €. Le conseil municipal reporte les excédents sans modifications.

> Le compte administratif SPIC 2016 possède un excédent de fonctionnement de 1 277.39 €, et un excédent d'investissement de 1 111.40 €. Le conseil municipal reporte les excédents sans modifications.

> Le compte administratif ZAC 2016 possède un déficit de fonctionnement de 3 628.05 €, et un excédent d'investissement de 81 056.92 €. Le conseil municipal reporte les déficits sans modifications.

> Le conseil municipal a voté les 5 budgets primitifs pour l'année 2017 :

BUDGET	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Commune	902 898.18 €	1 227 671.02 €
Assainissement	54 592.96 €	60 669.45 €
Lotissement	215 825.17 €	225 199.29 €
SPIC	12 868.94 €	7 628.43 €
ZAC	10 739.59 €	91 796.51 €

> Le conseil municipal vote une augmentation de 2% des taux d'imposition sur les taxes d'habitation (14.39% au lieu de 14.11%), foncières bâti (17.26% au lieu de 16.92%) et non bâti (36.04% au lieu de 35.30%).

> Le conseil municipal autorise Mr le Maire à transférer les charges de personnel du budget communal aux budgets annexes pour un montant total de 13 703.37 €.

> Le conseil municipal approuve le règlement du terrain multisport qui porte sur l'accès, l'équipement autorisé et les horaires d'utilisation.

> Le conseil municipal autorise Mr le Maire à demander la subvention « revitalisation des centres bourgs » au département. Cette demande porte sur les parcelles n° AB 522 +523+526+529.

> Le conseil municipal autorise Mr le Maire à solliciter auprès du département une subvention du département pour la sécurisation de l'enceinte scolaire. Et de confier à la SADIV la mission d'assistance à la réalisation. Le coût total pour la mairie est de 904.88 €.

16 mai 2017

Le conseil municipal :

> Le conseil municipal a voté les subventions aux associations communales pour l'année 2017 pour un montant total de 11 425€ qui se décompose comme suit :

Associations culturelles pour un montant total de 3 300 €

Amicale Laique	1 750 €
Kosason	800 €
La troupe se m'art	500 €
St méd'art	250 €

Associations sportives pour un montant total de 2 725 €

St Médard tennis de table	1 650 €
USMFSM	225 €
Illet basket	375 €
Asphalte Guipel	425 €
St Médard Basket	50 €

Animation locale pour un montant de 5 400 €

Les korrigans	600 €
Comité des fêtes	2 600 €
Club de l'Amitié	450 €
35 St Médard de France	600 €
ACPG-CATM	300 €
ACCA	350 €
CHLOROPHYLE	500 €

> Le conseil municipal autorise une ouverture complémentaire du centre de loisirs sur la période estivale du 10 au 21 juillet 2017, et ce après enquête auprès des utilisateurs. Le centre sera donc ouvert les semaines 28, 29 et 35.

> Le conseil municipal désigne Mr le Maire en qualité de délégué titulaire de la commission locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT). Cette commission siège à la communauté de communes Val d'Ille Aubigné et a but d'évaluer les transferts de charges puis d'attribuer les compensations. Mme MOIRE Laurence est nommée déléguée suppléante.

> Le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer la convention cadre qui marque l'engagement de la suppression du passage à niveau (PN11). Cette convention est signée entre l'Etat, la Région, le CD35 et la SNCF RESEAU. Elle définit précisément le type de travaux et précise que les aménagements annexes resteront à charge de la commune ou communauté de communes (parking, etc....).

> Le conseil municipal autorise à titre gratuit la cession des parcelles nécessaires à la construction du projet routier lié à la suppression du PN n°11.

> La valeur de l'indice 1022 de rémunération des élus a été revalorisé cependant le pourcentage d'indice a été reconduit. Le conseil municipal vote la rémunération mensuelle totale des élus à 3 774.51 € brut par mois. L'enveloppe maximale est de 4 219.02 €.

> Vie Municipale

- > Le conseil municipal approuve la création d'un poste d'adjoint technique à temps non-complet 24/35ème en remplacement de la fin d'un contrat aidé, et pour pallier à la charge de travail du service technique.
- > Le SDIS35 a requalifié les bâtiments de la mairie et de la salle polyvalente en ERP 4^{ème} catégorie. Un contrôle technique complémentaire est nécessaire, le conseil municipal valide l'avenant de contrôle du bureau DEKRA pour un montant HT de 850 €.
- > Le conseil municipal désigne Mr Lionel VAN AERTRYCK correspondant défense suite à la démission de Jérôme BOURNONVILLE.
- > Le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer la convention avec le SBVII (syndicat de Bassin Versant de l'Ille et de l'Illet) pour le versement d'une subvention pour les frais liés au spectacle du « Lombric Fourchu » pour la semaine sans pesticide.
- > La communauté de communes Val d'Ille-Aubigné élabore un nouveau Programme Local de l'Habitat, un référent élu de la commune doit être nommé pour siéger aux ateliers de travail. Le Conseil Municipal désigne Régine LEDREUX référente pour la commune.
- > Le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer la nouvelle charte de gouvernance pour l'élaboration du nouveau PLUI (plan local de l'urbanisme intercommunal). Cette nouvelle charte fait suite à la modification du périmètre de la communauté de communes avec l'ajout de 9 communes au premier janvier 2017.
- > La commune souhaite réaliser, rue de Brou, des logements sociaux locatifs et des cellules commerciales (santé...). L'EPF (établissement public foncier) se porte acquéreur pour le compte de la commune. L'EPF et la communauté de communes ayant donné un avis favorable, le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer la convention opérationnelle d'actions foncières.
- > Le conseil municipal autorise Mr le Maire à solliciter le fonds de concours d'un montant de 35 478.64 € accordé par la communauté de Communes du Val d'Ille Aubigné pour l'entretien des bâtiments de l'école et de la salle des sports.
- > Le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer la nouvelle convention avec l'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat) pour l'année 2017 et à renouveler la cotisation pour un montant total de 1009.59 €.
- > Le conseil municipal décide de conserver la même tarification pour la garderie que l'an dernier pour l'année scolaire 2017-2018. Pour rappel, l'heure de garderie est de 1.50 € et le goûter facturé 0.50 €. Le conseil municipal décide d'une augmentation des repas enfants et adultes pour l'année 2017-2018. Le repas adulte sera facturé 4.48 € et le repas enfant 3.30 €. Le conseil municipal décide d'une augmentation des tarifs de centres de loisirs : augmentation de 10 cts pour la demi-journée et de 21 cts pour la journée pour les enfants médardais. Pour les enfants des autres communes l'augmentation à la demi-journée sera de 28 cts et pour la journée de 0.56 cts.

20 juin 2017

Le conseil municipal :

- > L'association des Familles Rurales sollicite la commune pour le versement d'une subvention pour le fonctionnement du centre de loisirs d'Andouillé-neuville et pour les frais de déplacement pour l'accueil des enfants de la commune pendant l'été 2017. Le conseil municipal après en avoir délibéré propose une prise en charge de 7.50 € par jour et par enfant habitant St Médard.
- > Mr Romain LEMARCHAND, adjoint à la voirie propose la numérotation des lieux-dits suivants : Beauguard, La Landrais, Le Domaine, La Croix Herbelle, la Perrière Collin, La Bouftière et les 4 chemins. Le conseil municipal approuve cette numérotation et précise que les plaques sont fournies par la commune en revanche, la mise en place des plaques est du ressort des propriétaires.
- > la DUP (déclaration d'utilité publique) du projet de suppression du PN 11 a été soumis à enquête du 27-03 au 27-04-2017. Le commissaire enquêteur donne un avis favorable sur chaque point de la DUP. Le PLU doit être mis en compatibilité avec ces prérogatives (déclassement et reclassement de la RD106 et la RD521). Le conseil municipal approuve les conclusions du commissaire enquêteur ainsi que le procès-verbal de l'examen joint.
- > le conseil municipal approuve et valide la réglementation sur l'utilisation du SKATE PARK.

10 juillet 2017

Le conseil municipal :

- > Le conseil municipal donne son accord pour le choix des entreprises de la commission d'appel d'offres

pour la rénovation de la mairie et de la salle polyvalente. Relance sera faite pour le lot 2 (charpente) et négociation pour le lot 7 (sols collés).

- > Le conseil municipal autorise Mr le Maire à solliciter le fonds de concours d'un montant de 35 478.64 € accordé par la communauté de Communes du Val d'Ille Aubigné pour l'entretien des bâtiments de l'école et de la salle des sports.
- > Le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer la nouvelle convention avec l'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat) pour l'année 2017 et à renouveler la cotisation pour un montant total de 1009.59 €.
- > Le conseil municipal décide de conserver la même tarification pour la garderie que l'an dernier pour l'année scolaire 2017-2018. Pour rappel, l'heure de garderie est de 1.50 € et le goûter facturé 0.50 €. Le conseil municipal décide d'une augmentation des repas enfants et adultes pour l'année 2017-2018. Le repas adulte sera facturé 4.48 € et le repas enfant 3.30 €. Le conseil municipal décide d'une augmentation des tarifs de centres de loisirs : augmentation de 10 cts pour la demi-journée et de 21 cts pour la journée pour les enfants médardais. Pour les enfants des autres communes l'augmentation à la demi-journée sera de 28 cts et pour la journée de 0.56 cts.
- > Le conseil municipal adopte pour l'année scolaire 2017-2018 les règlements de la cantine, de la garderie, de l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement), et des TAP (temps d'activités périscolaires).
- > Le conseil municipal reconduit la cotisation annuelle de l'association des St Médard de France pour un montant de 184 €.
- > Le conseil municipal donne une suite défavorable à la demande de subvention : des écoles Diwan, de la maison familiale et rurale et du CFA.

> Vie Municipale

> Le conseil municipal donne un avis défavorable au rattachement au futur lycée général et technologique de Liffré à la place du lycée Jean Macé de Rennes.

> Pour financer les travaux du Skate Park et de l'aire multisport, il a été nécessaire de faire une

décision modificative en dépenses d'investissement de 10 000 € (des prévisions de dépense de l'opération "école" et des frais d'étude).

> Une convention de service commun d'instruction du droit des sols est nécessaire du fait de l'arrivée des 9 communes de l'ex pays d'Aubigné.

Il est proposé de généraliser la prestation gratuite d'instruction assurée par la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné à l'ensemble de communes. Le conseil municipal approuve cette convention.

L'année 2016 : une année de maîtrise budgétaire.

L'enjeu actuel des collectivités et notamment de Saint Médard sur Ille est de maintenir un niveau de services public de qualité dans un contexte budgétaire contraint. L'imputation du fonds de concours du Val d'Ille pour sa totalité en recettes de fonctionnement a permis à la commune de faire face à des dépenses supplémentaires liées aux services public : entretien, services périscolaires...

Fonctionnement :

Dépenses	CA 2016	Recettes	CA 2016
Charges à caractère général	188 400	Atténuations des charges	18 438
Charges de personnel	466 816	Opérations d'ordre de transfert	0
Atténuations de produits	0	Produits des services	97 683
Dépenses imprévues	0	Impôts et taxes	474 845
Opérations d'ordre de transfert	18 877	Dotations et participations	352 085
Autres charges de gestion courante	90 165	Autres produits de gestion courante	15 669
Charges financières	25 489	Produits financiers	5 272
Charges exceptionnelles	0	Produits exceptionnels	3 826
Virement à la section d'investissement	0		
Total dépenses	789 748	Total recettes	967 818
Solde global de fonctionnement	178 070	somme à répartir dans le budget primitif de 2017	

L'investissement 2016 s'est caractérisée par la rénovation de la salle des sports et la réalisation des espaces sportifs : skatepark, parc multi sports.

Dépenses	CA 2016	Recettes	CA 2016
Immobilisations incorporelles	62 049	Dotations, fonds div et réserves	253 895
Immobilisations corporelles	38 009	Subventions d'investissement	134 905
Immobilisations en cours	588 452	Emprunts et dettes assimilées	99 550
Autres immobilisations financières	0	Différences sur réalisations d'immobilisation	0
Dotations, fonds divers et réserves	0	Immobilisations incorporelles	0
Emprunts et dettes assimilées	84 337	Immobilisations corporelles	0
Subventions d'investissement	0	Immobilisations en cours	0
Opérations d'ordre de transfert	0	Autres Immobilisations financières	12 252
Opérations patrimoniales	0	Virement de la section de fonctionnement	0
Déficit d'investissement N-1		Opérations d'ordre de transfert entre section	18 877
		Opérations patrimoniales	0
		Excédent d'investissement 2015	23 794
Total des dépenses	772 847	Total recettes	543 273
Solde d'investissement	-229 574		

Vie Municipale

L'année 2017 : Volonté de poursuivre la rénovation du patrimoine de la commune

Compte-tenu des annonces de la poursuite des restriction budgétaire, le conseil municipal a décidé de reporter une partie de l'excédent de fonctionnement 2016 en recettes de fonctionnement 2017 afin d'assurer les dépenses relatives aux services publics.

Les taux d'imposition 2017 sont : Taxe d'habitation : 14,39% - Taxe foncier bâti : 17,26% - Taxe foncier non bâti : 36,01%

Fonctionnement :

Dépenses	BP 2017	Recettes	BP 2017
Charges à caractère général	217 270	Atténuations des charges	13 708
Charges de personnel	474 140	Opérations d'ordre de transfert	0
Atténuations de produits	0	Produits des services	96 820
Dépenses imprévues	0	Impôts et taxes	480 890
Opérations d'ordre de transfert	16 014	Dotations et participations	291 780
Autres charges de gestion courante	95 340	Autres produits de gestion courante	13 610
Charges financières	27 261	Produits financiers	4 811
Charges exceptionnelles	0	Produits exceptionnels	1 280
Virement à la section d'investissement	72 874		
Total dépenses	902 898	Total recettes	902 898

Concernant l'investissement, les projets de 2017 sont les suivants :

- rénovation de la salle des fêtes et mairie 336 000€
- fin des travaux du skatepark 21 000€
- acquisition d'un four pour la cantine de l'école 20 000€
- démarrage d'études pour l'aménagement de la place de l'église 20 000€

Investissement :

Dépenses	BP 2017	Recettes	BP 2017
Immobilisations incorporelles	72 630	Dotations, fonds div et réserves	312 070
Immobilisations corporelles	134 685	Subventions d'investissement	174 350
Immobilisations en cours	685 510	Emprunts et dettes assimilées	632 361
Autres immobilisations financières	0	Différences sur réalisations d'immobilisation	0
Dotations, fonds divers et réserves	0	Immobilisations incorporelles	0
Emprunts et dettes assimilées	105 272	Immobilisations corporelles	0
Subventions d'investissement	0	Immobilisations en cours	0
Opérations d'ordre de transfert	0	Produits de cession	7 750
Opérations patrimoniales	229 574	Autres Immobilisations financières	12 252
Déficit d'investissement 2016		Virement de la section de fonctionnement	72 874
		Opérations d'ordre de transfert entre section	16 014
		Opérations patrimoniales	0
		Excédent d'investissement	0
Total des dépenses	1 227 671	Total recettes	1 227 671

Les budgets annexes :

Budget Assainissement :

En 2016, le budget assainissement a dégagé un excédent de fonctionnement lié à l'augmentation du nombre d'abonnés. En revanche, la réalisation du diagnostic du réseau assainissement explique le déficit d'investissement constaté, la subvention associée à ce diagnostic sera versée en 2017 par l'Agence de l'Eau.

Fonctionnement :

	BP 2017	CA 2016		BP 2017	CA 2016
Dépenses	54 593	35 540	Recettes	54 593	46 216
Solde de fonctionnement		10 676			

CA : Compte administratif - BP : Budget

Vie Municipale

Investissement :

	BP 2017	CA 2016		BP 2017	CA 2016
Dépenses	60 669	31 922	Recettes	60 669	17 791
Solde d'investissement		-14 131			

Budget lotissement :

En 2016, le budget lotissement fait apparaître un excédent de fonctionnement de 189 156 €. Il reste encore 5 lots en vente sur un total de 41 lots mis en vente. Courant 2017, les travaux de voirie seront lancés.

Fonctionnement :

	BP 2017	CA 2016		BP 2017	CA 2016
Dépenses	215 825	148 571	Recettes	215 825	337 726
Solde de fonctionnement		-189 156			

Investissement :

	BP 2017	CA 2016		BP 2017	CA 2016
Dépenses	225 199	64 110	Recettes	225 199	269 309
Solde d'investissement		205 199			

Budget SPIC :

Ce budget enregistre les ventes d'énergie produite par les panneaux photovoltaïques présents sur les toitures des bâtiments communaux.

Fonctionnement :

	BP 2017	CA 2016		BP 2017	CA 2016
Dépenses	12 869	10 534	Recettes	12 869	11 812
Solde de fonctionnement		1 277			

Investissement :

	BP 2017	CA 2016		BP 2017	CA 2016
Dépenses	91 797	6 786	Recettes	91 797	7 897
Solde d'investissement		1 111			

Budget ZAC :

Le budget ZAC est maintenu dans l'attente de la poursuite du projet : création de logements dans un projet géré par un aménageur : la SADIV.

Fonctionnement :

	BP 2017	CA 2016		BP 2017	CA 2016
Dépenses	10 740	4 628	Recettes	10 740	1 000
Solde de fonctionnement		-3 628			

Investissement :

	BP 2017	CA 2016		BP 2017	CA 2016
Dépenses	91 797	81 087	Recettes	91 797	
Solde d'investissement		-81 087			

Déménagement de la Mairie

Le bâtiment de la mairie et de salle des fêtes sera rénové pour le plus grand plaisir de tous.

Pour ce faire des travaux d'une durée d'une petite année nous obligent à déménager l'accueil de la mairie.

Valérie et Anne vous accueilleront dans la classe mobile située à l'intérieur de l'école. Ce nouvel accueil commencera à l'automne 2017 et ce jusqu'à l'été 2018

> Vie Municipale



Journée citoyenne

Samedi 6 mai, la troisième journée citoyenne a rassemblé une cinquantaine de participants pour réaliser des travaux de nettoyage et d'embellissement de la commune et se retrouver dans la bonne humeur pour améliorer le cadre de vie.

Différents ateliers étaient mis en place, dont le débroussaillage au fournil pour créer un accès à la rivière. Il y a aussi eu la mise en chauffe du four, récemment remis en état, avec la préparation du repas

pour les Médardais engagés dans cette journée citoyenne, poulets rôtis, plats de pommes de terre en gratin.

Un chantier a été engagé sur le GR 37, au lieu-dit Le Mézeray ; débroussaillage efficace avec remise en état de chemins creux avec l'aide des randonneurs de l'association des amis de St Jacques de Compostelle. L'entretien et la plantation des bacs Incroyables comestibles ont également été



effectués. Dans l'après-midi, tous les déchets verts ont été broyés, le paillage était mis à disposition des médardais.

De nombreux habitants ont également relevé leurs manches pour donner un peu de respiration aux pieds des murs de l'église.

Visite de l'église

L'état de l'église passé au crible : rapport détaillé lundi 26 juin

Saint-Médard, évêque de Noyon, est le patron de l'église. D'après la tradition, l'ancienne église était située hors du bourg, au sud, au lieu-dit le-Champ-de-l'église. L'édifice actuel a été en grande partie reconstruit en 1752, avec des réemplois probables de l'ancienne église.

Édifice emblématique de la commune, l'église a fait l'objet d'un diagnostic pointu, afin de déterminer son état sanitaire.

Confié au cabinet d'architecture KLG Architecte, ce diagnostic intervient à la suite de plusieurs constats

de dégradations, qui peuvent compromettre le bon usage et la sécurité de l'édifice. Après le relevé du bâti et la réalisation des plans, l'architecte a pu établir une étude décrivant les pathologies visibles et existantes, un état des structures et l'état sanitaire de l'édifice, ainsi que sa conformité aux normes PMR (Personnes à mobilité réduite) et incendie.

Cette étude, financée en grande partie par le Département, fixe des priorités à la restauration de l'édifice.

Une première intervention citoyenne s'est penchée sur la rénovation de l'édifice : une quinzaine de personnes s'est affairée autour du mur lors



Le lundi 26 juin, a eu lieu la présentation sur site et les discussions autour des projets de rénovation.

de la journée citoyenne du 6 mai. L'objectif est d'enlever les enduits sous les soubassements afin de laisser respirer les murs en évitant ainsi que l'eau ne remonte par capillarité.

De nombreuses interventions auront lieu. Il sera proposé différentes phases afin d'inscrire dans le temps, les travaux nécessaires.

Rapport de l'étude sur : www.saint-medard-sur-ille.fr/les-projets/l-eglise/

Aménagement de la Côte

Après deux phases de test (mise en place de chicanes puis passage en sens unique), une opération de comptage des vitesses, et conformément à l'avis de la DDTM et pour répondre à l'attente des riverains suite à des réunions, il a été décidé de valider définitivement l'aménagement provisoire réalisé au niveau de la rue de la Côte.

Cette voie est depuis le mois de mars en sens unique dans le sens montant (de l'écluse vers le bourg).

Ce sens interdit s'applique à tous, y compris aux riverains.

Seuls le Roquet et le chemin du puits neuf restent accessibles depuis la place de l'église. L'aménagement définitif sera réalisé en septembre ou octobre 2017. Il sera en partie financé par une subvention du ministère de l'intérieur «répartition du produit des amendes de police» à hauteur de 2 656€. Le coût total de l'opération est de 4 500€.

Des contrôles de gendarmerie devraient alors être mis en place régulièrement afin de faire respecter ce nouvel aménagement.

> Vie Municipale



Semaine Bleue

Mardi 3 octobre - salle polyvalente
Ateliers "Equilibre"
Prévention des chutes

Dans le cadre de la semaine bleue, le Comité au fil de l'âge en collaboration avec le Clic et l'association «Siel bleu», va proposer le mardi 3 octobre 2017 de 14h à 16h30, un après-midi d'informations avec la diffusion d'un film, suivi d'un débat afin de permettre aux participants de s'inscrire aux ateliers programmés à partir du 9 octobre. Les inscriptions sont conseillées et la participation est gratuite. Un goûter clôturera l'après-midi.



Une séance d'essai sera proposée aux intéressés. Quinze ateliers sont prévus, sur un rythme d'un tous les quinze jours, le lundi de 11h à 12h, au tarif de 20€ par personne pour l'ensemble du programme.»

Classe 7

Classe 7, une belle occasion de retrouvailles

La Fête des classes a rassemblé les personnes natives de la commune, toutes nées une année se terminant par 7, et/ou habitant de Saint-Médard.

« C'est une belle occasion de se retrouver tous les dix ans », apprécie Sophia Riot, 50 ans, membre du comité organisateur, de même Aurélien et Maxence qui comptent 20 ans, Cédric et Christophe, 30 ans, Noël et Isabelle, 50 ans et pour finir, André Dominicé qui fête ses 80 printemps cette année.

Après le mot de bienvenue du maire, place à l'apéritif offert par la commune, ensuite, tous ces joyeux convives des classes 7 ont partagé le repas, où 86 personnes avaient pris place.

Bonnes histoires et chansonnettes ont rythmé cet après-midi festif.



Résultats élections Présidentielles à Saint-Médard-sur-Ille

Le dimanche 23 avril 2017 au premier tour des élections présidentielles :
Nombre d'inscrits : 1020 • 18 votes blancs 2.09 % • 5 votes nuls 0.58 %
Nombre de votants : 860 voix soit 84.31 % de participation

CANDIDATS	Nb de Voix	% Voix
Emmanuel MACRON	238	28.43 %
Jean-Luc MÉLENCHON	174	20.79 %
Marine LE PEN	147	17.56 %
François FILLON	94	11.23 %
Benoît HAMON	89	10.63 %
Nicolas DUPONT-AIGNAN	50	5.97 %
Philippe POUTOU	15	1.79 %
François ASSELINEAU	10	1.19 %
Jean LASSALLE	10	1.19 %
Nathalie ARTHAUD	6	0.72 %
Jacques CHEMINADE	4	0.48 %

Le dimanche 07 mai 2017 au second tour des élections présidentielles :
Nombre d'inscrits : 1020 • 18 votes blancs 10.54 % - 5 votes nuls 2.82 %
Nombre de votants : 816 voix soit 80 % de participation

CANDIDATS	Nb de Voix	% Voix
Emmanuel MACRON	522	73.83 %
Marine LE PEN	185	26.17 %

Résultats élections Législatives à Saint-Médard-sur-Ille

Le dimanche 11 juin 2017 au premier tour des élections législatives :
Nombre d'inscrits : 1017 • 16 votes blancs 2.96 % • 2 votes nuls 0.37 %
Nombre de votants : 540 voix soit 53.52 % de participation

CANDIDATS	Nb de Voix	% Voix
Nolwenn VAHÉ	205	39.27 %
Hélène MOCQUARD	89	17.05 %
Thierry BENOIT	82	15.71 %
Benoît MONTABONE	70	13.41 %
Gilles PENNELLE	44	8.43 %
Sylvie GALODE	10	1.92 %
Marie-Elyse DUGUÉ	10	1.92 %
Régis DOUARD	5	0.96 %
Janek DECOOPMAN	5	0.96 %
Elisabeth DE BRYE	2	0.38 %
Marie-Pierre VEDRENNE	0	0.00 %

Le dimanche 18 juin 2017 au second tour des élections législatives :
Nombre d'inscrits : 1017 • 37 votes blancs 8.67 % - 8 votes nuls 1.87 %
Nombre de votants : 427 voix soit 42.32 % de participation

CANDIDATS	Nb de Voix	% Voix
Nolwenn VAHÉ	241	63.09 %
Thierry BENOIT	141	36.91 %

> Vie Municipale

Jacqueline Coupé fait valoir ses droits à la retraite

Une page se tourne dans la commune, avec le départ de l'institutrice de l'école publique.

C'est un grand moment que l'école publique médardaise a vécu en cette fin d'année scolaire. Après 33 années passées à l'école, Jacqueline Coupé a fait valoir ses droits à la retraite. Une cérémonie d'« au-revoir » était organisée fin juin pour son départ : « quand on parle de droits, on parle aussi souvent de devoirs, et là aussi Mme Coupé a fait sa part » a précisé M. le maire de St Médard, lors de la cérémonie organisée pour le départ de Mme Coupé.

Au fil de ces années, ce sont plusieurs générations de Médardais qui se sont succédé sur les bancs de l'école. Il n'est en effet pas rare que le fils ou la fille d'un de ses anciens élèves se soit lui aussi retrouvé dans sa classe. En effet, Mme Coupé a enseigné à trois élèves dans sa classe, dont elle a eu les parents dans le passé ».



Après deux années comme suppléante, elle intègre l'école normale avant de prendre la direction de l'école de Baulon. Elle est arrivée à St Médard en septembre 1984, avec des classes de CE1-CE2 au début, puis des CM1-CM2 depuis 20 ans. Elle aura oeuvré à la mise en place de nombreuses activités, dont les classes découvertes.

On doit en effet à Jacqueline, la création des classes découvertes. À cette époque, il n'y avait pas d'associations de parents d'élèves, elle se débrouillait

pour lever des fonds. Espaces dépôt-vente, récupération de vieux journaux pour vendre le papier... Jacqueline, qui aura fait l'unanimité durant toutes ces nombreuses années, crée alors de nombreuses activités et animations. La 1^{ère} classe découverte était à Perros-Guirec en 1985, dès l'année suivant son arrivée à Saint-Médard. Depuis, les petits Médardais ont bénéficié tous les ans de sorties à l'extérieur : visite des châteaux de la Loire, de l'Auvergne... Un souvenir fort : invitation à l'Assemblée nationale par Edmond Hervé, alors député. Dans le cadre du Parlement des enfants, l'ancien maire de Rennes était venu échanger à l'école avant d'inviter tout ce petit monde à Paris. De toutes ces années Jacqueline retiendra qu'elle a emmagasiné tellement de bons souvenirs...

Rendez-vous des anciens élèves ; très grand succès pour ce rendez-vous des anciens élèves, collègues et amis de Jacqueline Coupé qui décide de tirer sa révérence pour profiter d'une retraite bien méritée. Plus de 150 personnes étaient présentes ce samedi 1^{er} juillet au plus fort de la journée. Jacqueline a remercié tout le monde pour sa présence et a eu une pensée pour les absents. Elle laisse une empreinte longue de 33 années à Saint-Médard sur Ille, années pendant lesquelles elle a transmis son savoir à près de 450 élèves.



Appel à participation : Opération jus de pomme

Le Val d'Ille-Aubigné lance, pour la 3^e année consécutive, l'opération Jus de pomme. L'objectif est simple : mettre en relation les associations du territoire et les propriétaires de vergers afin de valoriser les pommes en jus.

Les propriétaires font don de leurs pommes aux associations qui viennent les récolter. Le pressage et la mise en bouteille sont réalisés chez un professionnel du territoire. Les associations utilisent alors les bénéfices de la vente de leur jus de pomme pour financer leurs actions. Le Val d'Ille-Aubigné se charge de mettre en relation les participants pour une production équitable d'un jus de qualité.

Vous souhaitez participer à la démarche en faisant don de vos pommes ou en inscrivant votre association comme bénéficiaire ? Contactez le Val d'Ille-Aubigné : Justine L E BRAS, 02-99-69-86-03 ou justine.lebras@valdille-aubigne.fr

Cette opération s'inscrit dans la démarche Un verger pour demain, programme de sauvegarde des vergers du territoire (formations grands public, aide à la plantation...), portée par le Val d'Ille-Aubigné, en partenariat avec l'association CAC21.



> Vie Municipale

Bibliothèque municipale

BIBLIOTHEQUE

Goûter lecture et fabrication d'un nid à lire

Dans le cadre du festival lectures Esti Val d'Ille Aubigné 2017, la bibliothèque de St Médard a organisé un goûter lecture samedi après-midi 8 juillet, place de l'église. Un atelier construction d'une cabane en bambou et osier ainsi que des lectures et présentations des derniers achats de la bibliothèque ont été proposés. La Bibli'mobile (transats, tablettes, liseuses, albums...) était à la disposition du public. Un goûter a été offert pour clôturer cette belle journée.



CAP BD

La remise du prix CAP BD 2017 s'est déroulée lors de la soirée cinéma en plein air programmée dans le cadre du festival lectures Esti Val d'Ille Aubigné 2017. «La différence invisible» de Mlle Caroline (sélection découverte), «Bugaled Breizh» de Pascal Bresson et «Kobané Caling» de Zerocalcare (sélection expert) sont les BD élues par les participants au prix. La présélection de l'édition 2018 aura lieu en novembre prochain.

Coup de cœur

Le comité de lecture du Val d'Ille Aubigné a sélectionné les 6 titres de la sélection du prochain coup de cœur qui sera lancé courant octobre : «Trop de morts au pays des merveilles» de Morgan Audin, «L'aviatrice» de Paula Mac Lain, «Les valises» de Sève Laurent Fajal, «Les choses comme je les vois» de Roopa Farooki, «In utero» de Julien Blancgras et «Les jours clairs » de Zsuzsa

Bank sont les ouvrages que vous retrouverez dans les bibliothèques du Val d'Ille Aubigné à partir d'octobre.

Renouvellement du fonds de documents et nouvelles acquisitions

150 nouveaux ouvrages prêtés par la médiathèque départementale de prêt d'Ille et Vilaine ont été intégrés au fonds de collections de la bibliothèque en juin dernier, un prochain renouvellement est prévu en novembre. Les derniers achats de livres de l'année seront effectués en octobre. Si vous avez des suggestions n'hésitez pas en parler lors de votre passage à la bibliothèque.

Accueil scolaire

A partir d'octobre les élèves de l'école publique viendront emprunter des documents à la bibliothèque municipale. Chaque classe sera accueillie deux fois par mois comme les années passées, Anne leur proposera un temps de lecture et de présentation d'ouvrages, les élèves pourront ensuite emprunter un livre pour une durée de quinze jours.

Lectures Petite enfance

A partir du mois d'octobre Anne se rendra chaque premier mardi du mois de 10h30 à 11h à la salle polyvalente afin de lire des albums auprès des enfants des assistantes maternelles des Petites grenouilles.

Grainothèque

L'association Chlorophylle met à la disposition du public une boîte à graine à la bibliothèque. Afin

de partager vos semences, vous pouvez y déposer et y prendre des graines de fleurs, légumes aux heures d'ouverture. Si vous souhaitez alimenter la boîte à graines il suffit de mettre vos graines dans des enveloppes fermées en indiquant le nom de la plante et l'année de récolte des graines.

Catalogue en ligne

Le fonds de collections de la bibliothèque est accessible en ligne, vous pouvez consulter le catalogue ainsi que votre compte lecteur grâce à vos identifiants (renseignements à la bibliothèque) et effectuer des réservations : www.bibliotheque-saint-medard-sur-ille.fr/bibli

Adhésion

L'adhésion individuelle et annuelle est gratuite pour les moins de 18 ans. Elle est fixée à 3 euros par an pour les plus de 18 ans. Cette adhésion vous permet l'emprunt de 6 documents pour une période de 3 semaines.

Horaires d'ouvertures

• hors vacances scolaires

A partir de la rentrée les horaires de la bibliothèque changent.

La bibliothèque est ouverte les mercredis de 10h30 à 12h30 et de 16h00 à 18h00, les vendredis de 13h45 à 18h45 et les samedis de 10h30 à 12h30.

• pendant les vacances scolaires

La bibliothèque est ouverte les mercredis de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00 ainsi que les samedis de 10h30 à 12h30.

FESTIVAL LECTURE « Esti'Val d'Ille-Aubigné », du 23 juin au 16 juillet 2017

Le Val d'Ille-Aubigné a organisé la sixième édition du festival Lectures Esti'Val d'Ille-Aubigné qui allie lecture avec nature.



De nombreuses actions gratuites et ouvertes à tous ont été proposées jusqu'au 16 juillet sur tout le territoire : exposition, atelier parent-enfant, cinéma en plein air, goûter lecture, balade gesticulée et théâtralisée et le retour du Radeau Utopique avec deux escales à Guipel et Saint-Germain/Ille.

Pass'Réno - SOLIHA Solidaires pour l'habitat

La Communauté de communes VAL D'ILLE-AUBIGNE informe que les permanences d'informations sur vos projets de rénovation de l'habitat ont lieu sur les 2 sites ci-dessous et que l'accompagnement est gratuit pour les particuliers :

AVEC SOLIHA (prestataire OPAH) : 02 99 79 51 32
ET PASS'RENO (service communautaire) : 02 99 69 58 93

Permanences :

A ST-AUBIN-D'AUBIGNE : le 2^{ème} JEUDI DU MOIS
Pôle communautaire - 1 Place des Halles

A MONTREUIL-LE-GAST : Le 3^{ème} JEUDI DU MOIS
Pôle communautaire - 1 La Métairie

Programme d'aide à la plantation de Haies Bocagères et de Vergers



Les haies bocagères et vergers abritent une biodiversité remarquable et permettent à de nombreuses espèces animales de se nourrir, et de se réfugier. Ils représentent un patrimoine végétal et culturel unique. La communauté de communes Val d'Ille-Aubigné encourage le maintien, la valorisation et la plantation de vergers et de haies bocagères grâce à des dispositifs d'aides à la plantation. Elle propose ainsi un accompagnement technique des projets (choix des essences, emplacement, taille, greffage et soins aux arbres), et apporte un soutien financier sous la forme d'un remboursement d'une partie des frais engagés.



Le projet doit se situer en zone rurale ou en périphérie de bourg et doit respecter certaines conditions d'implantation (minimum 100ml de haie bocagères ou 10 arbres pour les vergers notamment). Une visite du projet par une des animatrices du programme est obligatoire afin de déterminer l'éligibilité des dossiers.

Pour plus de renseignements : Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné :
Justine LE BRAS (pour les vergers) justine.lebras@valdille-aubigne.frou
Céline GUILLY (pour les haies bocagères) celine.guilly@valdilleaubigne.fr

ALLEGRO

Allegro, école de musique associative et intercommunale propose plus de 20 instruments sur une dizaine de communes du territoire Val d'Ille-Aubigné.

Avec des formules variées tant dans la durée des cours que dans les méthodes d'apprentissage, il y en a pour tous les goûts !

Les inscriptions se font sur rendez-vous ou en renvoyant un formulaire disponible sur notre site web : école-allegro.fr

N'hésitez pas à le visiter et à nous contacter ! Inscriptions jusqu'au 9 septembre 2017.



Intercommunalité



L'Asphalte Guipel

3 Sélections pour une de nos athlète en championnat de France

Pour la 4^{ème} fois consécutive, Noalig Wyckens a participé à un championnat de France à Dreux les 1^{er} et 2 Juillet 2017. Elle a décroché les minimas sur 3 disciplines : le saut en longueur, le 100m haie et le relais en 4x100m avec l'équipe du stade Rennais Athlétisme. Elle termine 8^{ème} de ces championnats nationaux avec un saut en longueur à 5m63 et s'arrête aux portes de la finale au 100m haie avec un temps de 14"79.



Le 8 Juillet dernier à Saran (45), la jeune athlète de Guipel a été sélectionné dans l'équipe de Bretagne pour participer au saut en longueur, elle termine 1^{ère} avec l'un des meilleurs sauts de l'année avec 5m67.

Record Bretagne battu au Marteau

Mme Julia Gandon, le 24 juin dernier, l'entraîneur et spécialiste des lancers et l'athlète du club a effacé l'ancien record de Bretagne de lancer de marteau de 37m61 (catégorie Master) avec un jet de 40.00 m.



Record de médailles sur les benjamins

Chez les plus jeunes, il faut noter les 13 médailles remportées au championnat départemental pour la catégorie benjamins, pour Bastien Gallais (50m haie, disque, hauteur, relais, triathlon), Enzo Louazon au

100m, poids, relais), Servane Wyckens (100m, longueur, relais), Raphaël Brasselet au relais, et Ninon Malet au relais.



Ouverture d'une nouvelle section

En novembre dernier, un nouveau groupe de running a été créé pour le plaisir des débutants et débutantes souhaitant un accompagnement sportif pour la reprise de la course à pied.

Accent mis sur la formation fédérale des encadrants et bénévoles du club

Cette saison 4 entraîneurs du club, Delphine Groyer et Emmanuel Wyckens ont obtenu leur diplôme 1^{er} degré en saut, Didier Tardivel pour les jeunes de - 12 ans et Thomas Garnier spécialiste course et haie. Delphine Groyer engrange son 3^{ème} diplôme cette saison, où elle avait déjà obtenu celui du running, -12 ans dans les années antérieures.

Action sur la rentrée 2017 dans le Val d'Ille Aubigné

Une séance d'essai sera possible samedi 16 septembre pour les sections jeunes, et mardi 12 et mercredi 13 respectivement pour la section Athlé santé et Running.

Projet du club

Depuis cet été le club projète un butoir de Perche dans la salle des sports avec l'aide de la municipalité de Guipel.

Contact : asphalteguipel@gmail.com et sur Internet : sites.google.com/site/asphalteguipel/home



GPAS

Le Groupe de Pédagogie et d'Animation Sociale (GPAS) est un dispositif d'animation sans local pour les jeunes de 12 à 17 ans habitants sur les communes du Val d'Ille (pas encore Val d'Ille- Aubigné)

Plusieurs activités sont proposées :

- des sorties de découverte en petit groupe à la rencontre d'univers que les jeunes ne connaissent peu ou pas (adhésion obligatoire).

- des animations sur les communes du territoire gratuites et ouverte à tous.

- un accompagnement sur des projets de jeunes (création de mobilier en palettes à St Médard sur Ille, remise en état du terrain de foot à Langouët ...)

Depuis mai 2017, plusieurs jeunes médardais ont démarré

la construction de bancs en palette avec l'équipe du GPAS Val d'Ille sur la commune de Saint Médard sur Ille.

Cinq jeunes se sont retrouvés 4 après-midi dans le bourg pour dépointer, scier, visser, poncer, vernir et ainsi fabriquer deux bancs.

Ces derniers on été installés au skate parc.

Pour avoir plus de renseignements vous pouvez nous contacter : gpasvaldille@free.fr,

au 02 99 69 95 91 ou 06 89 25 55 05 / 07 83 36 64 45, 23 rue des chênes, 35630 LANGOUËT.



> Vie Associative



Saint-Médard Tennis de Table : Fin d'une saison 2016-2017 de transition

L'Assemblée Générale du Saint-Médard Tennis de Table s'est déroulée en juin dans la salle du conseil à la mairie de Saint-Médard-sur-Ille. La saison se termine avec 25 licenciés, dont 12 jeunes et 13 adultes.

La saison a été marquée par le départ en fin de saison dernière de Cédric Riaux (ex-président et entraîneur bénévole) ainsi que par les travaux de rénovation de la salle de sport.

Gildas Buisson, président pour sa deuxième année, précise que ces faits importants ont rendu la saison assez difficile. Le nombre d'adhérents a fortement baissé par rapport aux saisons précédentes.

« La rénovation de la salle des sports, nous a contraint à déménager pour les entraînements et les matchs de compétition du début de saison. La mairie de Saint-Germain-sur-Ille nous a prêté sa salle des sports. Les travaux de la salle ayant été terminés en novembre, nous avons terminé la première phase plus sereinement. » Deux équipes étaient engagées en championnat adulte. L'équipe 1 est montée en D2 à mi-saison.



L'équipe 2 s'est maintenue en D4. A priori, une seule équipe sera engagée en début de saison prochaine.

Le club sera présent aux forums des associations de Saint-Médard-sur-Ille et de Saint-Aubin d'Aubigné en Septembre prochain.

L'entraînement des jeunes se déroulera le vendredi soir de 18h30 à 20h00 et pour les adultes le vendredi de 20h à 22h00 ainsi qu'un créneau pour les loisirs le mardi soir dans la salle des sports fraîchement rénovée ce qui permettra d'accueillir les nouveaux adhérents dans des conditions optimales.

Composition du bureau : **Président :** Gildas Buisson ; **Vice-président :** Christian Hilll ; **Secrétaire :** Maxime Tandeo ; **Secrétaire-adjoint :** Guillaume Demarque ; **Trésorière :** Marie-Claire Chatellier ; **Trésorier-adjoint :** Thierry Le Baron ; **Membres :** Clément Buisson, Bernard Caty, Erwan Caugen, Serge Caugen, Christophe Chatellier, Brice Hamelin, Thierry Hamelin et Fabienne Nourry.

Les drones - L'association GFPV Racing s'envole à Saint Médard sur Ille



Depuis ce mois de mars 2017, l'association GFPV Racing qui est affiliée à la FFAM (Fédération Française d'Aéromodélisme) est spécialisée dans la pratique, la promotion et l'organisation de course de drone. Cette association a atterri sur le terrain de foot vacant de la commune. L'accord du conseil municipal associé à une convention ont permis cette installation.

La première phase d'installation a consisté à aménager, repeindre, sécuriser et entretenir le terrain afin d'accueillir en toute sécurité les pilotes et le public.

L'association a en partie pour vocation la formation de base à un jeune public à la pratique de l'aéromodélisme et aux règles de sécurité induites. A ce jour, 23 membres font partie de l'association et possèdent chacun un ou

plusieurs petits bolides montés par leur soins. Notre pratique peut être considérée comme un sport mécanique de nouvelle génération car il associe le pilotage et l'immersion virtuelle. Nous vous invitons à venir nous rencontrer, nous vous équiperons de lunette immersive et vous serez « bluffé » par les sensations.

Si vous désirez nous rejoindre, nous vous invitons de venir nous rencontrer sur le terrain afin que nous puissions vous conseiller sur les achats nécessaires car il en existe de toutes tailles et pour tous les budgets.

Notre objectif pour les temps à venir, est d'accueillir dans notre association des futurs jeunes pilotes, d'organiser une compétition entre les membres, et également une compétition régionale, etc...



AICA St Médard - Aubigné [Association Intercommunale de chasse agréée]

Concours de pêche

Sous une journée ensoleillée, s'est déroulé le concours de pêche organisé par AICA chasse avec une cinquantaine de participants à l'étang du Bois Marie.

Beaucoup de truites pêchées, de nombreux lots distribués.

Nous remercions nos sponsors qui nous aident à réaliser cette manifestation.

A l'année prochaine !



> Vie Associative

Amicale de la chapelle Sainte-Anne des Bateliers



Le canal a été ouvert à la navigation en 1832.

Les Mariniers dont les chalands, halés par des chevaux transportaient du bois, de la pierre et des pommes, aperçurent en hauteur, lors de leurs navigations nocturnes, des lueurs qui leur semblaient mystérieuses et qui attisèrent leur foi.

Ils décidèrent de fabriquer une belle croix, tirée du granit de Dinan en 1839.

En accord avec l'abbé local, ils l'ont appelé la croix de Sainte Anne des bateliers. Ste Anne est non seulement la grand-mère de Jésus mais aussi la patronne vénérée des marins bretons auxquels ils s'assimilaient.

La population de St Médard sur ille puis des environs, devint très sensible à la vénération de Ste Anne et pria au pied de la croix des Mariniers d'où la construction

d'une chapelle qui débuta en 1876 et qui fut inaugurée en 1878. Celle-ci a été reconstruite dans un style nouveau en 1953 et inaugurée en 1954 suite à sa destruction par les bombardements de 1944.

Le 148^{ème} Pardon s'y est déroulé le 23 Juillet 2017. Un pardon y a lieu tous les ans le dimanche se trouvant au plus près du 26 Juillet, jour de la fête de Ste Anne. Cette grande fête, précédée par la traditionnelle procession des bannières, a été célébré par le père Protogène BUTERA et a été l'occasion de se retrouver en famille pour un temps de prière.



Les membres de l'association «Les Amis de la chapelle» ont préparé le Pardon

La Fête de la Musique

Comme en 2016, un joli succès était au rendez-vous de cette édition.



Au centre du bourg, la musique a résonné au son du rock, classique, jazz, électro... avec Yellies, Spicy Jazz Band, Pilan, Vincent Desille, It wasn't us, Squiveut, Rockets on the Tube, le groupe vocal de Korason et les jeunes instrumentistes en herbe du village. Le public pouvait également flâner sur le marché artisanal proposant bijoux, accessoires, illustrations..., implanté tout près de la scène, dans le parc de l'église.



Un grand merci à tous les bénévoles présents le jour J pour assurer l'événement et au soleil de s'être invité !

A l'issue de cette édition, le collectif «Fête de la Musique» hébergé par l'Amicale Laïque se doit de constater que les forces vives sont trop peu nombreuses pour monter un tel projet.



C'est pourquoi nous faisons un appel à bénévoles pour l'organisation : le rendez-vous est pris pour le jeudi 14 septembre à 20h30.



Si vous souhaitez d'ores et déjà nous rejoindre, manifestez-vous par mail : saintmedardfest@gmail.com !

> Vie Associative



L'Atelier Saint Med'ART

Site : <http://ateliersaintmedart.wixsite.com/atelierstmedart>

L'Atelier Saint Méd'Art est un atelier d'expression libre en peinture et sculpture qui regroupe une douzaine d'artistes amateurs.

Sortie culturelle à Pont Aven

Nous avons organisé un voyage de deux jours à Pont Aven en avril pour visiter le Musée et les galeries d'art nombreuses dans cette petite ville.

Le premier jour a été consacré à la visite du Musée et des galeries, où l'on retrouve les peintres de l'école, et les galeries qui présentent des artistes actuels talentueux.

Nous avons visité Concarneau, ville d'art et d'histoire, particulièrement connue pour sa ville close fortifiée.

Porte ouverte au Jardin d'Anne-Marie le 13 mai 2017

L'Atelier Saint Méd'Art a participé à la journée portes ouvertes le 13 mai chez Anne Marie, maraîchère bio à Saint Médard.

Nous avons fait une démonstration de cuisson Raku avec des sculptures qui ont été réalisées à l'Atelier. Ces pièces ont déjà subi une première cuisson dans le four de l'atelier. La cuisson raku nécessite ensuite d'émailler les œuvres et de les cuire dans un four à 1000 °C pour vitrifier l'émail, on extrait ensuite les poteries du four et on les met en contact

avec la sciure dans un récipient que l'on ferme. Les pièces sont ainsi enfumées, puis sont refroidies et nettoyées. C'est un moment magique qu'offre la découverte de la beauté des couleurs de l'émail et des craquelures.

Quelques artistes de l'atelier ont peint dehors, à l'ombre des arbres dans le bel enclos de la ferme parmi les artisans et producteurs venus exposer.

Fête de la musique, peinture en plein air le dimanche 25 juin

Quelques artistes de l'association ont réalisé une fresque sur le thème de la musique. Elle sera bientôt visible dans le hall de l'atelier. Tout au long de la journée, les peintres au rouleau, au couteau et au très gros pinceau se sont relayés pour réaliser cette œuvre collective devant les curieux avec en toile de fond les musiciens qui se succédaient sur la scène installée au soleil...

Un pur moment de bonheur !



Asso 35 des St-Médard de France



Cette année une de nos plus petites communes des St Médard a organisé pour la première fois un Rassemblement.

Il s'agit de St Médard de

Presque dans le Lot qui avec ses 200 habitants a réussi le pari d'accueillir 12 délégations les 26, 27 et 28 Mai 2017 pour la XXI^{ème} Rencontre des St Médard.

Près de 300 personnes présentes, une réussite dans cette très belle région du Quercy près de Cahors.

Baptêmes de l'air, bandas, visites des Grottes de Presque, du Gouffre de Padirac et du château Renaissance de Montal à St Jean l'Espinasse, balade avec le petit train à vapeur de Martel et bien évidemment les rituelles intronisations ont rythmé ce très beau week-end ensoleillé.

Le repas de Gala près de Loubressac (classé dans les plus beaux villages de France) a couronné une organisation remarquable !

Club de l'Amitié

Le club de l'Amitié a organisé son repas de printemps le 4 mai et a fêté à cette occasion ses 40 ans. De nombreux convives étaient présents pour cette belle fête et l'après-midi s'est déroulée en chansons et bonne humeur.



Le Comité des Fêtes en Novembre



Le Comité des Fêtes met une nouvelle manifestation à son calendrier : nous vous donnons rendez-vous : Le samedi 18 novembre 2017 à partir de 9h pour la braderie puériculture / jouet à la salle des sports.

Restauration sur place.

Sur réservation au 06-75-03-63-80.

> Vie Quotidienne

Les horaires de trains

Nous vous avons fait part dans notre précédent bulletin de la modification des horaires de train suite à la mise en place des lignes LGV. Prochainement édité, la fiche horaire nous indiquera plus précisément les horaires impartis sur notre ligne, dans l'attente voici ci-après quelques horaires des trains les plus fréquentés du lundi au vendredi :

Au départ de St Médard vers Rennes =

DEPART DE ST MEDARD	ARRIVÉE RENNES	DEPART RENNES	ARRIVÉE ST MEDARD
6 h 47	7 h 11	12 h 05	12 h 29
7 h 24	7 h 48	13 h 05	13 h 29
7 h 47	8 h 11	16 h 05	16 h 29
8 h 24	8 h 48	16 h 42	17 h 06
8 h 47	9 h 11	17 h 05	17 h 29
9 h 23	9 h 48	17 h 46	18 h 10
12 h 16	12 h 40	18 h 05	18 h 29
13 h 24	13 h 38	18 h 42	19 h 06

Ces informations proviennent de l'application de recherche d'horaires sur le site internet du TER BRETAGNE. Une fiche à télécharger concernant la période de septembre à juin sera disponible courant août sur ce même site.



SMICTOM

Ventes de composteurs : RDV en septembre !

Les ventes régulières de composteurs sont de retour en septembre !

Elles se déroulent le samedi matin sur l'une des déchèteries de 9h30 à 12h.

Pour acheter votre composteur : Réservation obligatoire via le formulaire sur le site internet du SMICTOM des Forêts www.smictom-forets.fr ou par téléphone au 02 99 55 44 97.

Le SMICTOM propose :

Composteur bois (400 Litres) : 22 €* - Composteur plastique (400 Litres) : 22 €* - Bioseau : 3 €

*Tarifs pour l'achat du premier composteur par foyer.

Les prochaines ventes : Les prochaines dates sont en ligne sur notre site internet.

Repair café : un RDV régulier

Donnez une seconde vie à vos objets !

Les RDV ont lieu, chaque 1er samedi d'octobre et décembre, de 14h à 16h30, à l'annexe (Allée Henri Lebreton à Liffré, près de l'espace intergénération).

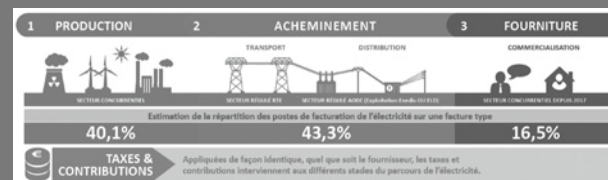
Venez apprendre à réparer vos aspirateurs, cafetières, vêtements déchirés, montres... avec les bénévoles bricoleurs/euses présents ce jour-là.

Prochains rendez-vous le 7 octobre et le 2 décembre !



Facture d'électricité

Une fiche pour mieux comprendre sa facture d'électricité



Le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE35), l'acteur public des énergies, vient de créer une fiche qui explique la facturation de l'électricité. Cette fiche, consultable sur le site internet du SDE 35 (www.sde35.fr) sera prochainement disponible en mairie. Les questions traitées portent sur l'organisation du marché de l'électricité, ainsi que sur la facturation proprement dite.

Le document présente tout d'abord les étapes du parcours de l'électricité, permettant ainsi d'expliquer ensuite la facturation : « comment la production, l'acheminement (transport et distribution) et la commercialisation de l'électricité sont-ils facturés au consommateur ? Que paie le consommateur au travers des taxes et des contributions ? »

Un glossaire permet de se retrouver dans le labyrinthe des sigles, tels CSPE (contribution au service public de l'électricité), TRV (tarifs réglementés de vente) ou TCCFE (taxe communale sur la consommation finale d'électricité) ; un zoom permet de comprendre ce qu'est le TURPE (tarif d'utilisation du réseau public d'électricité).

La fiche présente également le rôle pivot du SDE35 dans le parcours de l'énergie, ainsi que le rôle renforcé du consommateur vis-à-vis de son fournisseur d'électricité, depuis l'ouverture du marché.

Enfin, la fiche comprend de nombreux éléments pratiques, notamment des liens vers des sites d'information sur le thème de l'énergie.

> Vie Quotidienne

ADMR



Le service de portage de repas évolue. Le portage de repas à domicile contribue à la qualité de vie des personnes notamment celles qui sont fragilisées. Pour améliorer ce service, l'ADMR de Saint Aubin d'Aubigné a fait le choix d'abandonner le portage en liaison chaude au profit de la liaison froide.

Le nouveau service en liaison froide a débuté le 19 juin 2017.

Pourquoi changer ?

Malgré les modifications d'organisation apportées ces dernières années, le système actuel de portage de repas en liaison chaude n'est plus adapté pour offrir un service de qualité aux personnes. Il est notamment très difficile de respecter les températures des plats.

De plus, le coût de revient du service est élevé et génère donc un tarif élevé.

Le portage de repas en liaison froide apparaît comme la meilleure solution

en termes d'hygiène, de qualité des repas et de coût économique.

Soucieuse de proposer un service de qualité à un coût raisonnable, l'association s'est donc donnée les moyens de mettre en œuvre un portage en liaison froide : choix d'un prestataire, achat d'un véhicule neuf réfrigéré, aménagement des locaux pour installer un lieu de livraison des repas, réorganisation des tournées de livraison ...

Qu'est-ce que cela va changer pour les utilisateurs ?

- Les repas seront élaborés et livrés à l'ADMR par la société de restauration Convivio. Ils seront variés et équilibrés
- Les repas seront toujours composés de 6 éléments : potage, entrée, plat, accompagnement, fromage ou laitage, dessert.
- Les menus seront communiqués aux personnes avant la passation de la commande

• La livraison à domicile sera assurée chaque jour dans la matinée par un salarié de l'ADMR. Les repas seront livrés réfrigérés en dessous de 3°C (plus de sécurité au niveau de l'hygiène)

• Les plats devront être réchauffés (idéalement au moyen d'un four micro ondes)

• Possibilité de se faire livrer un repas pour chaque jour de la semaine y compris le dimanche. Les repas du samedi et du dimanche seront livrés le vendredi

• Pour des raisons d'équité, un tarif unique est institué. Le repas sera facturé 9,80 € quelle que soit la commune de résidence. Pour les usagers qui habitent en dehors de Saint Aubin d'Aubigné, cela représente une diminution du tarif de 1,70€. Pour les habitants de Saint Aubin d'Aubigné, le surcoût de 0,30€ reste limité.

SOS AMITIE « Les bénévoles de l'ombre »

S.O.S
Amitié

« Un mal des mots », c'est la signature de S.O.S Amitié! La parole est en effet au cœur de cette association qui œuvre dans l'ombre de l'anonymat au téléphone mais aussi maintenant par internet (chat et messagerie), les mots disent la maladie, les deuils, la solitude, les relations difficiles, la sexualité, les problèmes matériels, ..., l'envie d'en finir aussi avec cette vie qui n'a parfois plus de sens à ce moment là. A l'origine l'association a d'ailleurs été créée pour prévenir le suicide. Dire tout ce qui pèse à une oreille bienveillante, non jugeante peut être libérateur, apaisant, reconfortant..., permet aussi parfois d'éviter le pire si on se réfère à des propos entendus: « Sans S.O.S Amitié je ne serais plus là ». Cette écoute, si elle appelle l'humilité de l'écouter face à toutes ces situations, participe à réintégrer, au moins momentanément, l'appelant dans un tissu d'humanité.

A Rennes l'association a vu le jour en 1969, 50 écoutants d'horizons divers se relaient nuit et jour et reçoivent

autour de 40 appels téléphoniques quotidiens. Depuis peu, un public jeune, adolescents et 18/25 ans utilise un média qui lui est plus familier: internet.

Les écoutants ne sont ni des professionnels ni des thérapeutes, pas de conseils, mais authenticité et empathie permettent une parole libre et sans tabous. Une formation initiale est dispensée par des professionnels une fois par an pour les futurs écoutants. Des formations continues et des supervisions mensuelles accompagnent aussi cet engagement à vision altruiste, laïque et humaniste.

Cette mission d'écoute nécessite toute une organisation pour fonctionner.

Un budget qui lui est propre couvre les frais courants : local, matériel informatique, téléphonique, et pour une bonne moitié frais des formateurs et psychologues. Les bénévoles sont aussi sollicités pour s'engager dans les différentes commissions: recrutement, organisation de l'écoute, formations, conseil d'administration...

Cet engagement bénévole est tel qu'il représente l'équivalent de 7 Emplois à Temps Plein (ETP) rémunérés au SMIC. On mesure ici l'importance du rôle social de S.O.S Amitié.

L'association est affiliée à S.O.S Amitié France, Sa charte nationale fixe le cadre: « Caractère confidentiel des propos et garantit de l'anonymat des écoutants comme des appelants ».

Être solidaire de S.O.S Amitié c'est en parler autour de soi, voire s'y engager ou la soutenir financièrement. Pour mieux connaître son histoire, le livre « Sortir du silence- l'écoute à S.O.S Amitié », paru à l'automne 2016 aux éditions de la chronique sociale, est disponible en librairie.

Appeler S.O.S Amitié : 02 99 59 71 71 - www.sos-amitie.com

S'engager et/ou soutenir (association reconnue d'utilité publique) : sosamitierennes@wanadoo.fr - S.O.S Amitié BP 70837 - 35008 Rennes Cedex. Michèle CHAUSSUMIER, présidente de S.O.S Amitié région de Rennes.

> Vie Quotidienne



MCE Téléphone

La fin des frais d'itinérance dans l'Union Européenne



Les frais d'itinérance (en anglais roaming) sont les surcoûts que les opérateurs de télécommunications imposent à leurs abonnés lorsqu'ils utilisent leur appareil mobile dans un autre pays de l'Union Européenne. Dès le 15 juin 2017, lorsqu'ils seront en déplacement dans l'UE, les consommateurs (particuliers et entreprises) verront leurs appels et SMS facturés au même tarif que lorsqu'ils se trouvent dans leur pays,

mais l'usage d'Internet mobile sera limité.

Toutefois, pour protéger le secteur contre certains abus, tels que l'itinérance permanente, l'accord se cantonne aux déplacements ponctuels. Votre opérateur pourra vous facturer des frais supplémentaires, en vertu d'une « politique d'utilisation raisonnable », c'est-à-dire en cas de dépassement des volumes contractuellement prévus pour l'itinérance.

En tout état de cause, dès que vous passez la frontière, votre opérateur doit vous informer de l'éventuelle « politique d'utilisation raisonnable » applicable et vous envoyer une notification lorsque le volume contractuel en itinérance a été consommé. Cette notification doit préciser les frais supplémentaires qui seront facturés en cas de consommation additionnelle d'appels, de SMS/MMS et de données mobiles.

Et pour les données mobiles ? Comment calculer son quota de data ?

La consommation de données autorisée dans un autre pays de l'Union Européenne sera limitée. Pour connaître l'enveloppe de données utilisables sans surcoût, il faut tenir compte du prix de son forfait. L'équation est la suivante : $(\text{prix du forfait} / 7,7) \times 2 = \text{nombre de giga-octets inclus}$.

Par exemple, pour un forfait à 20 € : $(20 / 7,7) \times 2 = 5$ Go de données à utiliser à l'étranger.

En cas de dépassement, l'opérateur facturera 7,70€ le Go supplémentaire (dégressif dans le temps).

*Article rédigé par la Mce Maison de la consommation et de l'environnement
48 Bd Magenta – 35000 Rennes
02 99 30 35 50
info@mce-info.org
www.mce-info.org*

BRUDED

Retour sur la visite de St-Médard-Sur-Ille, une cuisine en régie à 90% bio et le reste en local



Le 21 juin 2017, 17 participants issus de 7 communes différentes sont venus découvrir l'expérience de la commune de St-Médard-Sur-Ille.

Le fonctionnement du restaurant scolaire nous a été présenté par Laurence Moiré, adjointe aux affaires scolaires, Rozenn Guinard, cuisinière et Sophie Jeannin du GIE Manger Bio 35. Différentes thématiques ont été abordées et chacun des participants a expliqué son propre fonctionnement, permettant ainsi d'échanger et de s'inspirer des méthodes de chacun :

• Comment limitez-vous le gaspillage alimentaire ?

- Comment mettre en place et gérer un site de compostage pour les déchets de cantine ?
- Où vous approvisionnez-vous en produits ?
- Quel est le coût du repas ? Coût des denrées ? Du repas vendu aux familles ? Application d'un quotient familial ? Coût total y compris salaire et amortissement ?
- Comment faire pour que les enfants respectent les agents de cuisine et de service ?
- Comment gérer les repas spécifiques (végétariens, sans porc...) et les allergies alimentaires ?

Autant de questions qui ont permis des échanges riches dans une ambiance conviviale...



> Vie Quotidienne



MCE Démarrer son Jardin

Guide pratique pour les nouveaux jardiniers : réussir son jardin au naturel en quelques gestes simples !

Danger des pesticides pour la santé et l'environnement, forte production de déchets verts : une chose est sûre, les solutions de jardinage au naturel entrent dans nos jardins. Oui, mais comment ?

De nombreux nouveaux habitants (propriétaires ou locataires) se retrouvent face à un nouvel espace à apprivoiser : le jardin. Comment aménager judicieusement ce nouvel espace ? Quels sont les bons choix de végétaux selon la place et le temps disponibles ? Comment organiser, aménager son jardin pour qu'il soit accueillant pour la biodiversité, peu producteur/générateur de déchets et exempt de produits chimiques de synthèse ?

Quelques gestes et techniques simples permettent aux jardiniers(ères) d'entretenir plus facilement les espaces au naturel. Tout commence dès la conception du jardin.

Pour répondre à ces questions, Eau et Rivières de Bretagne, les Jardiniers Bretiliens et la Maison de la consommation et de l'environnement éditent un nouveau guide pratique qui permet aux jardiniers de concevoir et bien démarrer leur jardin au naturel en quelques gestes simples.

Ce livret aide à définir les différents espaces et les aménager. Il s'inscrit dans la lignée de plusieurs guides : Végétalisons nos murs, Votre haie de jardin au naturel ou Ces petits animaux qui aident le jardinier... (disponibles sur les sites www.jardineraunaturel.org/ <http://www.mce-info.org/publications> ou auprès de la Mce).

A partir du 1^{er} janvier 2019, les particuliers ne pourront plus ni acheter, ni détenir, ni utiliser de pesticides de synthèse dans leur jardin. Qu'attend-on pour passer au naturel ?

Livret « Mon jardin au naturel, bien démarrer en quelques gestes simples » : disponible sur www.jardineraunaturel.org ou auprès de la Mce - 48 boulevard Magenta - 35 000 Rennes.

Article rédigé par la Mce Maison de la consommation et de l'environnement
48 Bd Magenta - 35000 Rennes
02 99 30 35 50 - info@mce-info.org
www.jardineraunaturel.org



La Ferme en Scène



Ambiance champêtre et conviviale chez Anne-Marie, notre maraîchère bio (Flux à St Médard sur Ille).

En ce bel après-midi ensoleillé, des partenaires privés et associatifs nous présentent leurs produits. Après avoir dégusté la traditionnelle « galette-saucisse », il fut venu le temps des artistes.

Sous la grange aménagée pour l'occasion, d'abord place aux jeunes. Trois jeunes talents musiciens

(Guillaume, Vincent et Sylvère) nous ont interprété un répertoire à dominante jazz manouche.

Vint ensuite le trio jazz PILAN (Catherine BAUDICHET harpe à pédales, Gwendal DEVOULON saxophone et Christophe LINAY batterie) ont ravi nos oreilles.



Puis M. Patrick COSNET acteur, nous interprète « la casquette du dimanche » 15 profils sur le thème de la ruralité.



Les rires fusent régulièrement dans le public et ce pendant tout le spectacle.

Ce fut une soirée riche en émotions et réussie, à quand la prochaine ?



> Les Informations



Agenda

- > **Vendredi 8 septembre**
Forum des associations – 19 h
- > **Mardi 19 septembre**
Conseil municipal – 20 h 30
- > **Vendredi 29 septembre**
Assemblée générale des Korrigans
19 h

- > **Mardi 3 octobre**
Réunion Atelier équilibre
Semaine bleue - 14 h
- > **Samedi 7 octobre**
Repas du CCAS - 12 h
- > **Mardi 17 octobre**
Conseil municipal
20 h 30
- > **Lundi 23 octobre**
Concours de belote
13 h 30 - Club de l'Amitié

- > **Samedi 11 novembre**
Cérémonie de l'armistice de 1918
ACPG
- > **Dimanche 12 novembre**
Moules-Frites - tennis de table - 12 h
- > **Samedi 18 novembre**
Braderie puériculture - Comité des Fêtes
- > **Dimanche 19 novembre**
Puces des couturières et bourses aux végétaux
Amicale Laïque
- > **Mardi 21 novembre**
Conseil municipal - 20 h 30

- > **Samedi 9 décembre**
Goûter de Noël
16 h - Comité Au fil de l'âge
- > **Mardi 19 décembre**
Conseil municipal - 20 h 30

État civil

Naissances

23 avril 2017, Evann HUBERT, 7 impasse de la Poterie
29 avril 2017, Ysalie DÉsirÉE, 5 rue de la Colombière
4 mai 2017, Lilly LEJOSNE, 6 rue Belle Epine du Mas
5 juillet 2017, Valentine MANCEL, La Tillarderie
16 juillet 2017, Nora ERABIT, 5 impasse de la Poterie

Mariages

3 juin 2017, Clovis MAHEU et Claudine DEGUILLARD

Décès

4 avril 2017, René ROBERT, 76 ans, Le Tertre d'Ille
19 mai 2017, Marcel BERTHAULT, 86 ans, Chanteloup
5 juin 2017, Paul FONTAINE, 74 ans, Les Hautes Bergères
7 juillet 2017, Christophe BAROTIN, 55 ans, Gohil

.....

Urbanisme

Déclarations préalables

LAVOLLÉE Michel, le Tertre d'Ille, Véranda
DUFOUR Yann, 4 chemin du Louvre, extension d'habitation et modification d'ouvertures
FAVREL Michel, Le Tertre d'Ille, changement d'ouvertures, isolation extérieure, surélévation toiture garage
LE ROUX Michèle, 2 rue des Sports, abri de jardin
MINARD Philippe, La Tremblaie, clôtures
DAY Franck, La Ratulais, ouverture fenêtre sur garage et palissade bois
GORON Yvan, 4 impasse de la Poterie, extension d'habitation
GONCALVES Sébastien, 2 chemin du Puits Neuf, changement portes et fenêtres et pose vélux

Déclaration préalable refusée

CHOUARAN Thierry, 6 rue de la Gare, extension d'habitation

Permis de construire

COMMUNE DE ST MEDARD, 2 rue de la mairie, réhabilitation salle des fêtes et mairie
GAEC LE TEILLEUL, Le Teilleul, bâtiment agricole
TRÉMORIN Guillaume, 8 rue de Brou, extension d'habitation

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h.
Une permanence est assurée par les conseillers municipaux le samedi matin de 10 h 30 à 12 h. Le maire et les adjoints sont disponibles sur rendez-vous.
Finances, affaires scolaires et culture : Laurence Moiré - moire@smdsi.fr
Bâtiments et voirie : Romain Lemarchand - lemarchand@smdsi.fr
Assainissement et environnement : Guillaume Boulassier - boulassier@smdsi.fr
Affaires sociales et associations : Régine Ledreux - ledreux@smdsi.fr
Déléguée communication : Chantal Hulaud - hulaud@smdsi.fr

Un abonnement sur demande à la lettre d'information en ligne est possible auprès de mairie@smdsi.fr